

XII^e Rendez-vous de l'Internationale des Forums

Journée préparatoire à Millau

Geneviève Faleni

« Quoi peut se dire * ? »

J'ai abordé la question du Rendez-vous international – « L'angoisse, comment la faire parler ? » – en m'intéressant à ce qui concerne le corps.

L'angoisse étroit le corps (l'étymologie nous l'indique : *angoisse* vient de *angustiare*, qui signifie *serrer, étreindre*). Elle attrape certaines zones ou fonctions (gorge, ventre, respiration...). Mais qu'est-ce qui, du corps, est ainsi saisi, laissant le sujet à l'arrêt et sans parole, mutique ?

Le corps

La psychanalyse a partie liée avec le corps, différencié de l'organisme. En effet, c'est en considérant les symptômes de conversion présentés par les hystériques que Freud a décelé leur valeur de vérité et posé les fondements de sa pratique et de sa théorie.

Lacan aborde la question du corps de diverses façons au fil de son enseignement. Il y a le corps comme forme unifiée à laquelle le sujet s'identifie au moment du stade du miroir, comme image idéale qu'il adore. C'est ce qui fonde l'imaginaire tel que Lacan le pose dès son premier séminaire.

Mais il y a aussi le corps qui se fabrique selon l'ordre symbolique, avec et par le langage : d'une part, le langage est lui-même corps (en tant qu'ensemble organisé selon une structure, des règles, un lexique...) ; d'autre part, le langage marque le corps. En 1967, Lacan affirme que le « lieu de l'Autre n'est pas à prendre ailleurs que dans le corps ¹ ». Le corps du langage est premier, il doit être « incorporé » par le sujet en devenir et c'est ce qui lui décernera son corps (« le premier corps fait le second de s'y incorporer ² »). Le signifiant entre dans le corps par le biais de l'Autre et de la demande. Lacan utilise le terme « corpsifier » pour désigner ce que

produit l'incorporation symbolique. Il crée ce néologisme à partir du terme anglais *corpse*, qui signifie cadavre, pour appuyer sur l'effet de dévitalisation générée. Il parle aussi de négativation de la vie, de soustraction de jouissance, et soutient cette idée que le corps du parlant est séparé de la jouissance. Le corps attribué par le langage gagne un peu de la pérennité du signifiant mais y perd le trait du vivant.

L'expression « corps parlant » apparaît au cours du séminaire *Encore*, donc au moment où Lacan a orienté sa recherche sur la question du réel et commencé à travailler avec le nœud borroméen. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer son propos de la fin de la leçon du 15 mai 1973 : « Le réel, dirais-je, c'est le mystère du corps parlant, c'est le mystère de l'inconscient ³. » « Mystère » indique une part inconnue (secrète, cachée) qui relève du réel et donc échappe au symbolique. Tout de l'inconscient n'est pas épuisé par le déchiffrement, tout du corps parlant n'est pas silence des organes ni « désert de jouissance ». Le corps vivant est substance jouissante, il est le lieu d'une jouissance opaque qui touche au réel, et par là est hors sens.

L'angoisse, un affect qui ne trompe pas

Au regard de la théorie freudienne qui pose que l'affect se déplace d'une représentation à l'autre et que, étant de ce fait trompeur, il ne peut constituer le point de départ de l'interprétation, Lacan accorde une place d'exception à l'angoisse. L'angoisse est le seul affect qui ne trompe pas, elle ne se déplace pas, elle reste arrimée à ce qui la produit.

Son dixième séminaire (1962-1963) articule l'angoisse à ce qu'il élabore alors de la question de l'objet sous les traits de l'objet *a*. Effet de soustraction de jouissance générée par le langage, l'objet *a* est au principe de la division subjective ; effet de perte réelle, il s'inscrit comme manque par la voie du signifiant et cause le désir. À partir de là, l'angoisse est située comme le signal de la proximité de l'objet *a*, quand le manque vient à manquer.

Alors que les signifiants s'enchaînent et se dispersent, l'affect d'angoisse, dans sa certitude éprouvée, signale un point que le signifiant ne peut révéler, un point de réel.

Tout avènement du réel

C'est en 1974, à Rome, lors de sa conférence nommée « La troisième », que Lacan situe l'angoisse comme « le symptôme type de tout avènement du réel ⁴ » (il dit « symptôme » et non « affect » comme cela s'est répandu, me semble-t-il, chez ses commentateurs, et comme je l'ai repris dans mon

argument, l'angoisse étant bien reconnue comme un affect). « Avènement » renvoie à l'idée d'apparition, de venir à l'existence, mais aussi de parvenir à la notoriété ou à un pouvoir suprême.

Colette Soler, dans son ouvrage *Les Affects lacaniens*, nous fait entendre le pas franchi avec cette formulation. Elle souligne les avancées de Lacan sur la question du réel : après l'avoir abordée depuis le symbolique, comme limite logique liée à l'impossible à écrire, à partir de 1973 la structure du nœud borroméen lui permet d'en rendre compte différemment. En écrivant les trois consistances réel, symbolique et imaginaire dans leur entrecroisement, une part du réel apparaît hors symbolique, « identifiable au champ du vivant [...], lequel ne doit rien au langage ⁵. » On comprend ainsi que le réel indexé par l'angoisse peut concerner autre chose que l'objet *a* ; ce qui est désigné relève d'une généralisation du « manque du manque » (« le manque du manque fait le réel ⁶ [...] »).

Alors que l'objet *a* a à voir avec l'Autre, Autre barré par l'opération langagière, « le réel hors symbolique, qui ne parle pas, est sans Autre, facticité hors sens du vivant ⁷ » (facticité au sens philosophique, comme caractère de ce qui existe à titre de fait contingent, mais qui est difficile à justifier ontologiquement).

Qu'elle réponde à l'imminence de l'apparition de l'objet à une place qui doit rester vide ou à une expérience hors sens qui évince tout recours symbolique, l'angoisse se présente comme un moment de destitution subjective, elle confronte le sujet au sentiment de se « réduire à son corps », ainsi que Lacan le dit dans « La troisième ».

L'angoisse, comment la faire parler ?

On peut frissonner à cette formulation, ai-je écrit dans mon argument, y entendant l'écho de sombres méthodes de recueil d'informations... Néanmoins, j'ai constaté que ce thème suscite un intérêt manifeste chez ceux qui en prennent connaissance. L'idée que l'angoisse puisse parler ne semble pas surprendre, même si celle de la faire taire pour retrouver la paix peut rapidement prévaloir.

Donc, comment la faire parler ? Si ce n'est par la bouche du sujet qui seul peut se faire le porte-parole de son angoisse ? Aucune figure mythique ne se dresse pour dire « Moi, l'Angoisse, je parle ».

Mais encore : la faire parler, pourquoi et surtout pour quoi ? Dans quelle visée ? Notre époque fait toutes sortes d'offres de parole pour toutes sortes de problèmes. La spécificité de celle de la psychanalyse est de prendre en compte l'existence de l'inconscient et d'un savoir qui s'y loge. Elle invite

ceux qui se tournent vers elle à s'engager, à partir de leur plainte, dans cette voie d'exploration, ouverte vers un « Que puis-je savoir ? », et où la guérison, parie-t-elle, viendra par surcroît. Dès lors, chercher à faire parler l'angoisse indique que la psychanalyse considère qu'un savoir peut être extrait de cette expérience subjective.

L'analysant, de son côté, parle de l'angoisse en termes paradoxaux : certitude de son éprouvé mais indicible, indétermination de sa cause, sentiment de menace sourde, imprécise, mais qui le concerne indubitablement. Or, à la question « Que puis-je savoir ? », Lacan répond : « [...] rien qui n'ait la structure du langage en tout cas, d'où il résulte que jusqu'où j'irai dans cette limite, est une question de logique ⁸. » Alors, comment faire avec l'angoisse, qui est un affect, un éprouvé et, de ce fait, n'a pas structure de langage, n'entre pas dans le déchiffrage ? Pour autant, nous l'avons vu, Lacan fait de l'angoisse un point d'appui pour l'interprétation, du fait de son caractère non trompeur. Il ne l'éclaire pas par le signifiant, il l'institue comme indicateur d'un avènement de réel et, en cela, l'angoisse revêt un caractère épistémique (elle est un « indic » qui renseigne !). Cependant, le réel qui se présente ne parle pas. D'où le « Quoi peut se dire ? » de mon titre, en écho au propos de Lacan dans *Télévision*, où il apparaît que chercher à cerner le réel confronte à la limite logique mentionnée plus haut : « Quoi [...] peut se dire, du savoir qui ex-siste pour nous dans l'inconscient, mais qu'un discours seul articule, quoi peut se dire dont le réel nous vienne par ce discours ⁹ ? »

« Quoi peut se dire ? »

Seul le sujet a la parole, c'est pourquoi, face à l'occurrence de l'angoisse, il est convoqué dans sa position éthique, il doit prendre une option : soit il choisit de la réduire au silence et passe à autre chose, soit il choisit de la considérer, et pour cela il tente de dire, de dire quelque chose, il en fait, selon l'expression de Colette Soler, un « pousse à l'Autre, un recours à l'Autre, à ses mots et leur sens ¹⁰ ». En effet, pas d'autre moyen possible que celui du langage. Mais l'énoncé « Quoi peut se dire ? » introduit l'écart entre « parler » et « dire », écart qui est celui de l'acte.

Par ailleurs, dans cet énoncé le « je » n'apparaît plus : si quelque chose peut se dire, ce sera à son insu. On pense bien sûr aux lapsus, actes manqués et autres formations de l'inconscient-langage qui surprendront le sujet mais qu'il pourra analyser. Mais ce « quoi » touche aussi au savoir sans sujet qui côtoie le réel, qui fait l'inconscient-réel.

Dans quelle langue ?

Cela nous conduit vers les élaborations de Lacan autour de *lalangue*, comme lieu de ce savoir insu. Disons-le rapidement, en reprenant les termes de sa conférence à Genève : à partir de 1971, Lacan, tout en posant que « l'inconscient c'est la façon qu'a eue le sujet [...] d'être imprégné par le langage ¹¹ », souligne que « c'est dans la façon dont la langue a été parlée et aussi entendue pour tel et tel dans sa particularité », « dans ce *motérialisme* que réside la prise de l'inconscient ¹² ». Il retient le terme *lalangue*, dans sa proximité avec *lallation*, pour désigner cette part réelle, d'avant le sens, qui pour chaque sujet marque son rapport au langage.

Le rapport de *lalangue* à la jouissance est double. D'une part, il faut d'abord noter que le discours, en tant que structure de lien social qui ordonne les jouissances, précède *lalangue* ; la jouissance s'y infiltre, y fait dépôt par le dire singulier qui concerne un sujet pour constituer *lalangue*. D'autre part, *lalangue*, concernant le corps, civilise la jouissance en régulant la question de l'objet – j'y reviendrai. Les effets de *lalangue* sont complexes et touchent aux trois registres, réel, symbolique et imaginaire.

J'essaie de resserrer les choses sur la question du corps écrit comme imaginaire sur le nœud borroméen. Les éléments de *lalangue* affectent le corps de jouissance dans ses deux modalités :

- d'une part, la jouissance du sens, inscrite dans le nœud borroméen, entre imaginaire et symbolique. Elle concerne le corps imaginaire, qui n'est cependant pas simple reflet d'une forme naturelle – fondé certes sur l'expérience spéculaire mais expérience relayée par la parole de l'Autre et nourrie par les significations, normes et idéaux véhiculés par le discours, sous lesquels courent les brins de *lalangue* ;

- d'autre part, la jouissance hors sens, inscrite entre imaginaire et réel. Elle concerne le corps dans sa capacité à jouir, le corps en tant que substance vivante jouissante tel que Lacan l'a amené dans le séminaire *Encore* ¹³. Ici, les éléments de *lalangue*, leur *motérialité* hors sens, marquent cette jouissance par définition hors sens : il y a rencontre de deux hors-sens. C'est par cela que Lacan définit le symptôme « événement de corps », qui par cette « jouissance opaque d'exclure le sens ¹⁴ » constitue un avènement de réel.

Dans « La troisième », Lacan indique les enjeux pratiques de ces avancées : « Le sujet supposé savoir qu'est l'analyste dans le transfert ne l'est pas supposé à tort s'il sait en quoi consiste l'inconscient d'être un savoir qui s'articule de *lalangue*, le corps qui la parle n'y étant noué que par le réel dont il se jouit. Mais le corps est à comprendre au naturel comme dénoué de ce réel qui, pour y ex-sister au titre de faire sa jouissance, ne lui reste

pas moins opaque. » L'analyste étant averti de cet inconscient-*lalangue*, comment peut-il travailler avec ce réel opaque qui échappe au symbolique et qu'il a « pour mission de [...] contrer » ? Lacan nous indique l'outil, outil classique de la psychanalyse, mais revisité : « L'interprétation [...] n'est pas interprétation de sens mais jeu sur l'équivoque. Ce pourquoi j'ai mis l'accent sur le signifiant dans la langue. Je l'ai désigné de l'instance de la lettre [...] c'est *lalangue* dont s'opère l'interprétation, ce qui n'empêche pas que l'inconscient soit structuré comme un langage [...]. » La structure langagière de l'inconscient demeure, mais, s'écartant de la chaîne associative et du sens, Lacan valorise ici la lettre comme élément dans lequel se précipite la jouissance de *lalangue*. Seul le discours de l'analyse est en mesure de saisir cela, ainsi que nous le montre sa structure qui fait des S_1 produits un essaim disjoint du S_2 , lequel reste inaccessible :

$$\frac{a}{S_2} \rightarrow \frac{\$}{S_1}$$

Cela étant posé, la question « Quoi peut se dire dont le réel nous vienne par ce discours ? » n'est pas close pour l'analysant : « Les effets de *lalangue* dans le réel qui font le vrai "mystère du corps parlant" sont à démontrer en fait, et ne le sont que dans la psychanalyse ¹⁵ », fait remarquer Colette Soler.

Le corps angoissé

Je reviens ainsi à ma question de départ : qu'est-ce qui, du corps, est saisi par et dans l'angoisse ?

Puisque « je parle avec mon corps ¹⁶ », que suis-je en train de dire avec l'angoisse ? Peut-on articuler l'angoisse qui étreint le corps à ce corps de jouissance ? Pour un sujet, le type de manifestation corporelle qui caractérise son éprouvé de l'angoisse peut-il être corrélé aux modalités de jouissance que je viens d'évoquer ?

Je pense ici à la question de la pulsion. Lacan reformule la théorie freudienne à partir du dire de la demande. Ce dire, inscrit dans la relation à l'Autre, découpe avec ses mots des zones érogènes sur la surface du corps et extrait l'objet pulsionnel de la fonction organique concernée. Ainsi, dans le corps séparé de la jouissance décerné par le langage, le dire de la demande, lui-même sous-tendu par un discours, organise et typifie les pulsions, mais laisse aussi des marques de leur charge libidinale, « oasis de jouissance ¹⁷ », dit Colette Soler. Par ailleurs, les mots de la pulsion, propres à chacun,

portent indéniablement les traces de *lalangue*, marque d'origine du « son sans le sens » (cf. *supra* les rapports entre *lalangue* et la jouissance).

Peut-on alors faire l'hypothèse que la façon dont le corps éprouve l'angoisse est corrélée à ces oasis de jouissance que vivifie la pulsion ? Sans doute un analysant peut-il en venir à interroger cela, à en dire et entendre quelque chose, non sans prêter l'oreille aux accents de *lalangue*. Il y trouvera du sens, gagnera des bouts de savoir, mais cela dira-t-il quelque chose de ce à quoi son corps a ainsi répondu ? Aura-t-il entrevu l'objet chu de sa fonction de cause du désir et qui a produit l'angoisse ? Cela aura-t-il permis un aperçu du réel hors sens rencontré ?

On ne peut ici que renvoyer encore à la responsabilité partagée quant à l'acte : de dire pour l'analysant, d'interpréter pour l'analyste.

A.

A. est préadolescent. Quelques mois avant notre première rencontre, au moment du coucher, il s'est senti mal, a eu froid, la chair de poule, du mal à respirer. Il est allé voir sa mère, qui l'a aussitôt conduit à l'hôpital. Tous les bilans somatiques s'étant révélés normaux, il a été renvoyé chez lui avec le diagnostic d'une « attaque de panique » et le conseil de consulter un psychologue. Depuis, ça ne va pas bien : toujours au moment du coucher, il a peur, il a froid, il n'arrive plus à rester seul dans sa chambre, et donc il dort avec sa mère. Une fois endormi, son sommeil est bon et calme. Il souhaite que « ça s'arrête ». Quoi ? « L'angoisse. »

A. vit seul avec sa mère. Il était encore tout petit quand son père est décédé, d'un arrêt cardiaque dans son sommeil. Les difficultés respiratoires de son fils ont vivement inquiété madame B., et la recherche d'une éventuelle pathologie cardiaque a immédiatement été prise en compte à l'hôpital. Mais tout va bien du côté de l'organisme. Dans le discours maternel, A. est fortement identifié à son père : il lui ressemble physiquement et a le même caractère doux et gentil. Elle est très affectée par le mal-être de son fils, elle souhaite aussi qu'il dorme de nouveau dans sa chambre mais ne veut pas forcer. La relation mère-fils est toute de tendresse et de sollicitude mutuelle, le dialogue est aisé et, selon M^{me} B., A. lui parle de tout.

Il est dit que quelques jours avant la crise de panique, A. avait visité le compte Facebook de son père, toujours actif, et vu des photos. Quel effet cela a-t-il eu ? A. est catégorique : aucun pour ce qui est de la crise. Il a l'habitude de faire cela et apprécie de voir le visage de son père « pour [s']en rappeler ». Lors de notre deuxième rencontre, il associe la chair de poule à la sensation que « quelqu'un le touche » et surtout il évoque « une fille un

peu folle » au collègue. Elle a « des cartes qui disent des choses sur la vie ». Elle lui a annoncé que « quelqu'un va venir le regarder quand il dort ». Il a d'abord pensé : « Je crois pas, c'est pas vrai. » Mais à tel camarade elle a dit une chose qui a été confirmée par l'intéressé. Devant le « c'est vrai » de l'autre, A. hésite, s'interroge : « J'y crois ? » La crise de panique est survenue quelques jours plus tard. Il apparaît que le thème d'être « regardé », « espionné » lui est familier et très anxiogène : « Quand il fait nuit et que je regarde dehors, j'ai toujours peur de voir des yeux qui me regardent, alors je ferme tout. » Cela, il ne l'a jamais dit à sa mère. Il rapporte aussi que sa mère déplore de le laisser seul le mercredi à cause de son travail et de ne pas pouvoir le « regarder quand il joue ses matchs ».

« [...] l'angoisse apparaît là où il y a rupture des significations attendues ¹⁸ », écrit Colette Soler. C'est bien ce à quoi est confronté A. avec la prédiction de la « fille un peu folle » et le « c'est vrai » de son camarade. Le voilà livré, sans l'appui phallique d'un jugement (vrai ou faux), à la question du désir de l'Autre. Les cartes qui disent des choses sur la vie, la prédiction, annoncent là où on devrait ne pas savoir, remplissent une place qui devrait rester vide. De plus, le contenu dévoilé par les cartes (« quelqu'un va venir me regarder quand je dors ») ressemble à une mise à nu sauvage du fantasme. Dans sa leçon du 20 novembre 1963 ¹⁹, Lacan souligne comment, dans l'angoisse, la fonction de soutien du désir assurée par le fantasme n'opère plus. Il inverse l'écriture du mathème : $a \diamond \$$, l'objet a , par sa chute, devient l'agent de la béance chez le sujet – mais cette écriture n'amorce-t-elle pas aussi le traitement possible de cette déstabilisation du fantasme, si on peut en faire la ligne du haut du discours de l'analyste ?

Chez A., la pulsion scopique est au premier plan des coordonnées du surgissement de l'angoisse. Quoi peut se dire ici ? Rien de plus de la part de A., qui reste au bord de l'invitation que je lui adresse, s'en remettant à l'Autre, sans guère engager sa responsabilité quant à un savoir possible... On peut noter que la sphère respiratoire n'a plus été impliquée après la première fois – mise « hors jeu » par le discours de la science ? –, mais que la peau, avec la chair de poule, les sensations de froid et de toucher, apparaît comme la zone érogène investie.

Après les vacances d'été dont il a été très satisfait (il a fréquenté toute la constellation familiale, séjourné chez les uns et les autres sans aucun problème d'endormissement), il me dit que ça va mieux et m'explique la solution qui lui permet de s'endormir dans sa chambre : une télé y a été installée. Ainsi, il choisit un programme et ne pense plus à « la peur », mais,

m'assure-t-il, bien souvent il est fatigué et s'endort tout de suite. Mise en fonction salulaire d'un écran ?

Un lapsus introduit le terme « demi-frère », il se reprend, précise qu'il n'a pas de demi-frère. Pour cela, il faudrait que sa mère « ait quelqu'un » qui aurait un fils, lequel serait son demi-frère. Ce serait bien pour sa mère, qu'elle ait quelqu'un, mais à condition, dit-il, que celui-ci « soit gentil avec [lui] ». Ce n'était pas le cas du précédent, qui se montrait « méchant » à son égard, lui faisait des critiques dénigrantes. Il a été soulagé que sa mère se sépare de lui. C'était quelques mois avant la crise de panique. Plus récemment, il apparaît que sa mère « a trouvé quelqu'un », et que A. a un « demi-frère ». Il en est très content. Lui comme sa mère y gagnent de « ne plus être seul(e) » quand l'autre est occupé, elle par son travail, lui avec ses amis. Il me signale qu'il a arrêté le rugby, pratiqué depuis plusieurs années dans le sillage des garçons de sa famille : « C'était trop fatigant », « ça prenait trop de temps » (les entraînements, les matchs...), il préfère « aller avec ses potes ». Lacan nous a indiqué la place médiane de l'angoisse, entre jouissance et désir. A. semble s'engager dans la voie désirante, non sans négocier la séparation d'avec sa mère – aller regarder son enfant quand il dort, n'est-ce pas ce que font de nombreuses mères... ?

* [↑](#) Intervention à la journée préparatoire au Rendez-vous international 2024 « L'angoisse, comment la faire parler ? », qui s'est tenue à Millau, le 2 mars 2024.

1. [↑](#) J. Lacan, « La logique du fantasme – Compte-rendu du séminaire 1966-1967 », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 327.
2. [↑](#) J. Lacan, « Radiophonie », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 409.
3. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 118.
4. [↑](#) J. Lacan, « La troisième », *La Cause freudienne*, n° 79, Paris, Navarin, 2011, p. 19.
5. [↑](#) C. Soler, *Les Affects lacaniens*, Paris, Puf, 2011, p. 38.
6. [↑](#) J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 573.
7. [↑](#) C. Soler, *Les Affects lacaniens*, *op. cit.*, p. 39.
8. [↑](#) J. Lacan, *Télévision*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 59.
9. [↑](#) *Ibid.*, p. 60.
10. [↑](#) C. Soler, « Du parlêtre », *Champ lacanien, Revue de psychanalyse*, n° 9, Paris, EPFCL-France, p. 40.
11. [↑](#) J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 5, 1985, p. 11.

12. [↑](#) *Ibid.*, p. 12.
13. [↑](#) « [...] la substance du corps, à condition qu'elle se définisse seulement de ce qui se jouit. Propriété du corps vivant sans doute, mais nous ne savons pas ce que c'est que d'être vivant sinon seulement ceci, qu'un corps cela se jouit. » J. Lacan, *Séminaire XX, Encore, op. cit.*, p. 26.
14. [↑](#) J. Lacan, « Joyce le Symptôme », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 570.
15. [↑](#) C. Soler, « Du parlêtre », art. cit., p. 35.
16. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore, op. cit.*, p. 108.
17. [↑](#) C. Soler, « Du parlêtre », art. cit., p. 37 sq.
18. [↑](#) C. Soler, *Les Affects lacaniens, op. cit.*, p. 23.
19. [↑](#) J. Lacan, « Les noms du père », 20 novembre 1963, dans *L'Angoisse*, séminaire 1962-1963, publication de l'Association freudienne internationale, p. 415-428.